

le 28 janvier 2006

L'assemblée générale ordinaire de l'association L'ARBRE s'est tenue le samedi 28 janvier 2006 à 17 h, à Rozoy-le-Vieil.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement partiel du conseil d'administration

Après avoir adressé ses remerciements aux adhérents présents et en particulier à Madame Jeannine Goujon, maire de Rozoy, pour son accueil, la présidente, Roberte Tomassone, évoque la mémoire de Gilbert Roy, depuis peu disparu :

J'ai aujourd'hui le triste privilège d'ouvrir cette Assemblée générale une fois de plus sous le signe du deuil : Gilbert Roy nous a quittés, il y a quelques semaines, discret et digne, comme il l'était toujours.

Une nouvelle fois, notre association a perdu un de ses fondateurs et de ses plus solides piliers. Tous ceux qui ont connu les premiers jours de L'ARBRE se souviennent de son énergie combattante, de son efficacité.

Vice-président de L'ARBRE, il a été de ceux qui ont étudié à fond le dossier de l'autoroute, multipliant les contacts, proposant des réponses, participant activement à la rédaction du grand rapport remis directement et officiellement aux autorités.

Si L'ARBRE a été entendu dans cette affaire, il faut reconnaître que nous lui en sommes grandement redevables.

Les années passant, le danger fondateur s'étant écarté, il a gardé la responsabilité du dossier et exercé sans faillir une vigilance constante : sa participation personnelle au CFE 60 en a été un des aspects.

Il avait choisi de ne pas s'impliquer directement dans les autres volets de notre action. Avec sa modestie habituelle et son grand sens de l'efficacité, il estimait ne pas être assez compétent. Mais jamais son soutien n'a failli, bien au contraire. Il aimait et voulait préserver ce lieu où il avait choisi de s'installer et auquel l'attachaient des liens familiaux et d'amitié.

C'est à l'ami que nous pensons aujourd'hui. L'ami qui est parti sans bruit, refusant toute célébration et tout hommage posthume, mais l'ami à qui tous, ici, nous devons beaucoup.

Puis la présidente aborde l'ordre du jour.

1 - Rapport moral

La création de L'ARBRE, nous venons de le rappeler et il ne faut pas l'oublier, est directement associée au projet de réalisation de l'autoroute A19 dans son tracé Courtenay/Artenay.

C'est cette menace qui a constitué le ciment de notre association et déterminé le premier de ses objectifs qui est la protection d'un environnement dont nous avons tous conscience qu'il est fragile, et facilement agressé.

De là les deux objectifs complémentaires affirmés dans les statuts de l'association :

- vigilance par rapport à tout ce qui pourrait porter atteinte à notre environnement,
- sensibilisation du public, avec une attention plus particulière en direction des scolaires.

Au cours de l'année écoulée, l'action de L'ARBRE s'est manifestée dans ces deux directions, les circonstances ayant toutefois permis de privilégier la seconde...

1.1 – Vigilance

1.1.1 - La question de l'autoroute

Elle n'est plus pour nous directement à l'ordre du jour. L'A19 est entrée dans sa phase de réalisation. Sa mise en service est prévue en 2009.

L'ARBRE a demandé à être associée aux réunions de concertation sur les remembrements effectués dans les communes concernées, si ces dernières se trouvaient dans son rayon d'action : cela n'est pas le cas pour le moment.

En revanche, l'alerte de vigilance est maintenue et elle est l'affaire de tous : chacun sait que lorsque des chantiers de cette importance sont entrepris, au-delà du tracé lui-même, d'autres zones peuvent être touchées : terrassements, décombres, carrières, circulation d'engins sur des voies plus ou moins adaptées, d'où nuisances visuelles, auditives, pollution des sites et des monuments... Il existe sur notre territoire des lieux sensibles, dont la destination pourrait être remise en question.

1.1.2. – Sur les questions de l'Environnement

1.1.2.1 - Les dossiers sensibles sont toujours les mêmes, et le plus préoccupant reste celui des **boues**. Les menaces existent toujours. Et même si le principe de précaution est régulièrement invoqué par les décideurs, il ne semble pas que ces mêmes décideurs le prennent en compte.

Nous venons d'apprendre que la préfecture venait d'autoriser la station d'épuration d'Achères à épandre des boues dans 48 communes du Loiret oriental, dont Le Bignon Mirabeau, Chevannes, Pers-en-Gâtinais, Rozoy-le-Vieil.

L'ARBRE avait répondu en 2005 à l'enquête publique concernant ces communes de son territoire. La conclusion de cette réponse était :

Celui qui, dans ces conditions, va donner une autorisation d'épandage le fera sur des bases dépourvues de toute valeur scientifique. Sa décision correspondra à une nécessité sociale et économique (« Il faut bien se débarrasser des boues d'épandage » et « elles fournissent une aide indirecte à notre agriculture »).

Autant le dire clairement !

C'est ce que l'on peut dire de la décision qui vient d'être prise et qui montre que le travail de fond sur le problème est indispensable si l'on veut étayer une action.

Les recherches entreprises par Richard Tomassone en collaboration avec Denis Baize (Directeur de recherche à l'INRA), dont nous avons rendu compte lors de notre dernière assemblée générale, se poursuivent. Il s'agit de l'étude du transfert des métaux lourds appelés ETM (ou Eléments Traces Métalliques contenus dans les boues d'épuration) vers les végétaux comme le blé.

Noter cependant que tous les métaux lourds ne sont pas forcément nocifs ! Si le cadmium l'est, tous les nutritionnistes nous disent que l'alimentation des français est carencée en zinc... Les étudiants (et autres travailleurs) achètent en pharmacie des "oligo-éléments" (Cu, Fe, Mn, Mg, Zn...).

Le problème est d'une extrême complexité et nos connaissances sont encore imprécises. Le transfert n'est pas le même pour toutes les variétés de blé, pour les céréales et la salade, etc. Grosso modo, plus il y a de métaux lourds dans le sol, plus il y en a dans certaines variétés de blé mais pas dans toutes.

Les études réalisées ont donné lieu à plusieurs présentations dans des réunions scientifiques nationales ou internationales (ADEME-Paris, Bordeaux, Copenhague, Uppsala, séminaire franco-japonais) et à des publications dans des revues scientifiques.

Mais, les résultats s'accumulent lentement tandis que les décisions d'épandage, elles, se prennent rapidement !

1.1.2.2. - Par ailleurs l'évolution de la démographie dans nos communes et le développement des constructions poussent à accorder une attention toute particulière au respect des spécificités architecturales de cette partie du Bocage Gâtinais. Ici l'exigence de vigilance rejoint la nécessité de la **sensibilisation** et de l'**éducation à l'environnement**.

1.2 - Sensibilisation

1.2.1. - Poursuite du projet « En remontant le cours de la rivière »

Le projet « En remontant le long de la rivière » s'est poursuivi pour la troisième année consécutive. Il a concerné l'école de Rozoy le Vieil et celle de Bransles.

Il a permis, une approche singulière de la faune et de la flore autour du Betz et de la Sainte Rose, sur 3 sites en particulier :

- autour de la Sainte Rose à Rozoy,
- autour du Betz au château du Bignon Mirabeau,
- autour du Betz, à proximité du hameau de Rochemort, sur la commune de Bransles.

En fin de projet, les élèves des deux écoles se sont retrouvés à la Plaine du Grand Rozeau à Châlettes, occasion pour eux de réinvestir leurs connaissances dans un milieu naturel différent.

Ils se sont retrouvés une seconde fois le 27 mai à Auxerre, à l'occasion de leur participation à Récits d'Eau, manifestation organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie - Seine Amont.

1.2.2. – Une exposition à Chevry-sous-Le Bignon, le 18 juin 2005, a associé les réalisations des élèves dans le cadre du projet à la présentation des modèles réduits de machines agricoles de M. Champeau, qui permettait d'offrir un coup d'œil sur la société rurale du XXe siècle.

1.2.3- Un premier parcours de découverte de la vallée du Betz a été organisé dans le Parc du Château du Bignon le 18 juin 2005. Adultes et enfants ont été accompagnés pendant une demi-journée par Geneviève Dumant, naturaliste et conteuse, par ailleurs partenaire du projet « en remontant le long de la rivière.»

1.2.4. Classes d'Eau

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale de Nemours et l'**AESN** Rivières de France, notre association a accompagné 8 projets de « Classes d'Eau » concernant respectivement :

- 2 classes de Châtau Landon
- 1 classe de Lorrez le Bocage
- 2 classes du collège Vasco de Gama à Nemours
- 3 classes de l'école du Centre de Souppes sur Loing.

Les différents travaux réalisés ont été présentés du 19 mai au 2 juin, à Nemours .dans le cadre de la manifestation « Moissons d'Ecoliers ».

1.2.5. – Début d'inventaire des lavoirs des vallées du Betz et de la Sainte-Rose, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine

En mai 2005, L'ARBRE a signé avec la Fondation du Patrimoine une convention aux termes de laquelle l'association prend en charge un inventaire des lavoirs le long du Betz et de la Sainte Rose. Dans une première phase, sera réalisé l'inventaire des lavoirs publics, les lavoirs privés suivront.

Cet inventaire comporterait :

- la liste des lavoirs et leur situation
- la description du bâtiment, avec documents photographiques, récents et anciens (s'ils existent)
- éventuellement une notice historique

Il sera matérialisé par la rédaction d'une fiche signalétique.

Les résultats doivent être rendus à la Fondation début mai 2006. Ils seront présentés dans un numéro spécial de la Feuille de L'ARBRE et dans une exposition, et ils seront visibles sur le site de L'ARBRE.

1.3 - Divers

- **Soutien de l'association au projet de restauration de**

- la Chapelle Notre-Dame de Pitié de Chevannes : les travaux sont très avancés, on en est à la couverture.
- l'église Saint-Jean-Baptiste de Chevy : la première tranche de travaux devrait commencer au printemps. A cette occasion, il est prévu de rédiger une plaquette documentaire sur le monument.

- **Le trophée Jean Coret** : il a été décerné pour la troisième fois au mois de juin dernier. Le lauréat est l'association « Prégente » qui a mené à bien la restauration de la cloche « Prégente » de l'église de Brannay, et par voie de conséquence la restauration du clocher.

L'association pour la restauration de la Chapelle de Chevannes avait présenté sa candidature au prix : elle n'a pu être retenue compte tenu du retard pris pour le début des travaux. Mais le jury qui s'est rendu sur place a salué l'intérêt et l'importance de ce chantier et proposé que la candidature soit renouvelée.

- **A propos du projet de Parc naturel Régional**

L'AHVOL poursuit son travail de préparation d'un dossier pour la création d'un PNR (Parc Naturel Régional) du **Bocage Gâtinais**.

L'ARBRE poursuit son étude des spécificités architecturales de la région. L'inventaire des lavoirs est l'une des pierres apportées à l'édifice.

Nous tenons à remercier les communes de Rozoy, Chevy, Chevannes, Pers, Dordives qui ont soutenu notre action et aidé à la réalisation de ces actions par leur contribution financière et leur soutien logistique.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier

Voir document joint.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 - Renouvellement du Conseil d'administration

Membres sortants :

Jérôme d'ABOVILLE
Philippe BASCHET
Thierry BEGUE

Marcel PINET
Roberte TOMASSONE
Elisabeth de VILLEPIN

Nouveaux Candidats : néant

Le mandat des membres sortant est renouvelé à l'unanimité.

4 – Perspectives pour 2006

4.1 - Sur la fonction de veille :

- Suivi du projet de l'A 19
- Suivi des dossiers en cours, sur les boues en particulier

4.2 - Sur l'Education et la sensibilisation à l'environnement

4.2.1 – Relance du travail avec les scolaires

Sur l'année 2005-2006 : 24 classes d'eau, 535 élèves de la maternelle au collège (1 classe de collège), dont deux écoles complètes. Développement surtout en Seine et Marne : Nemours, Saint Pierre, Souppes, Egreville (ce qui a permis d'élargir le rayon d'action)

Sur l'année 2006-2007 : L'ARBRE a été pressenti pour participer au Salon du Livre de Montargis sur le thème de « l'arbre » : projet à l'étude

Le partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est consolidé. En particulier, L'ARBRE est associé à la préparation des prochains *Récid'eau* à Auxerre ou Sens (2006).

4.2.2. – Poursuite de nos relations avec la Fondation du Patrimoine.

Une documentation sur la Fondation a été publiée dans la Feuille n°32

L'ARBRE est prêt à accompagner la réflexion de la Mairie de Rozoy sur le projet du pressoir, sur lequel on a déjà travaillé.

Conférence possible du Directeur Général de la Fondation du Patrimoine en amont du projet.

4.2.3 – Action en direction de tous publics.

Plusieurs actions sont possibles, parmi lesquelles il faut sélectionner ! L'ARBRE propose en particulier des sorties, en secteur et hors secteur :

- Nouvelle promenade contée avec Geneviève Dumant, le long du Betz, au niveau de Bransles
- Visite de Chevry et de la Pépinière de plantes aquatiques de Christian Perdereau.
- Visite de jardins, d'une pépinière spécialisée, de l'arboretum des Barres, ou autres...

La Présidente
Roberte Tomassone

La Secrétaire générale
Isabelle Bégué